

H03 B

Préparation à l'habilitation du personnel électricien

Habilitation B1V – H1V

Objectifs :

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510, et leur permettre d'acquérir les démarches nécessaires à la préparation et à la réalisation des travaux dans l'environnement électrique.
Cette formation conduit à l'habilitation B1V – H1V.

Personnes concernées :

Personnel électricien qui doit effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex. maçons, peintres, agents d'entretien, terrassiers, etc.)

Pré-requis :

Connaissances de base en électricité.

Moyens pédagogiques :

Exposés et discussions étayés de textes illustrés.
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes et cahier d'exercices.
Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée:

2 jours (14 heures).

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 12 personnes maxi.

Programme :

Rappel sur les notions d'électricité et sur l'électrification (Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant au travers d'exemples concrets, évaluation des risques, classement des installations).
Définition des règles de l'UTE C 18510.
Formation à l'habilitation Basse Tension et Haute Tension.
Mise en pratique des règles de sécurité et présentation du matériel.
Prescriptions pour travaux dans l'environnement électrique.
Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une appréciation de stage est adressée à l'employeur afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.